

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Échevins,

## **Interpellation concernant les boxes à vélos à l'ordre du jour du conseil communal de décembre 2013**

Le nombre sans cesse croissant de cyclistes à Woluwe-Saint-Lambert fait augmenter la demande de parkings vélo. Les parkings vélo peuvent être répartis en quatre catégories : le grand parking vélo collectif aux abords des carrefours de la mobilité ou des centres commerciaux, les parkings de quartier, les arceaux en U renversé et les boxes à vélos. Certaines communes de la Région bruxelloise ont choisi cette dernière solution pour répondre aux besoins locaux d'emplacements de parking vélo sûrs. En effet, beaucoup de cyclistes n'ont généralement pas de place dans leur habitation pour entreposer leur vélo.

L'offre actuelle en nombre de boxes à vélos sécurisés est très faible alors que la demande est là.

La presse ne cesse de se faire l'écho des études qui démontrent que Bruxelles est l'une des capitales la plus embouteillée au monde.

M. Bruno De Lille, le Secrétaire d'Etat à la Mobilité de la région bruxelloise, m'a fait part que des outils de soutien sont offerts par la Région aux communes pour exécuter leur politique de mobilité, elle subsidie les pouvoirs locaux pour placer des boxes dans l'espace public, pour le stationnement des vélos des riverains n'ayant pas de place à leur domicile.

Vu son coût et son intérêt, ce type de stationnement vélo est subsidié à un taux majoré de 80% au lieu de 60% pour les barres en U renversé, et pour un montant total de maximum 15.000 euros. Il revient à la commune à apporter les 20% complémentaires et à les mettre ensuite en location vu qu'il s'agira bien d'un équipement collectif et que toute relation à caractère privatif est exclue. Tel est le rôle de la commune.

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, pouvez-vous me dire pourquoi la commune de Woluwe Saint Lambert n'a pas encore souscrit à cette bonne initiative et à cette belle opportunité pour ses administrés alors qu'il y a déjà plusieurs communes de la Région bruxelloise qui y ont réagi positivement ?

Je vous remercie pour votre attention et pour vos réponses.

Danielle CARON,  
Conseillère Communale.